



CHOISIR SA VOIE



L'ORIENTATION EN CYCLE COURT

Une activité de 2h sur l'orientation

D'après une reprise de l'Auteur d'origine : Georges Castellanos (à voir sur le site <http://www.technocollege.net/>)



La voie professionnelle

Avec la voie professionnelle, on peut s'arrêter avec un diplôme en poche à différents paliers. Par exemple, après un CAP ou après un BEP, ou après un bac pro. Mais on peut aussi poursuivre ses études. Par exemple, en bac pro, après un BEP (plus rarement après un CAP). En BTS, après certains bac pro.

Pour qui ?

Pour les élèves intéressés par un secteur d'activité (mécanique, bâtiment, commerce, agriculture...) et qui veulent se préparer à un métier rapidement. La voie professionnelle leur permet d'acquérir les compétences nécessaires dans des conditions proches de celles de l'entreprise. La voie pro permet ainsi de devenir un professionnel recherché avec une qualification reconnue.

La voie professionnelle, pour quoi faire ?

Se diriger vers la voie pro, c'est choisir tout de suite un secteur d'activité professionnelle. Un choix qui doit être bien réfléchi.

C'est consacrer du temps à étudier des disciplines technologiques nouvelles. Il faut alors bien savoir de quoi il s'agit en allant les découvrir lors des journées portes ouvertes des lycées professionnels. La voie pro, c'est aussi s'acheminer vers son métier par étapes : 2 ans pour un premier diplôme (BEP ou CAP), 2 ans de plus pour un bac pro ou un autre diplôme...

Engager une réflexion sur son orientation

Choisir une orientation, c'est prendre une décision qui n'engage pas uniquement l'année d'après, mais aussi les suivantes. Vous débutez, en troisième, l'exercice nécessaire de réflexion face à des choix possibles, exercice qui se reproduira à chaque étape de vos études et de votre vie professionnelle. Ainsi, pendant vos années au lycée, vous aurez à réfléchir sur la suite à donner à votre projet. Le CAP, le BEP, le BAC, cela vous semble lointain ? Vous pensez avoir le temps ? N'en croyez rien, cela passe très vite !

Prenez cet exercice au sérieux, et faites régulièrement le point pour être prêt à réussir vos choix.

Objectifs

Comprendre la différence entre un BEP et un CAP

Étudier les possibilités de prolongation d'étude

Comprendre le système PAM

Connaître les grandes dates du calendrier de l'orientation



L'ORIENTATION EN CYCLE COURT

Option DP 3h

BEP ou CAP quelles différences ?

Page 3

Le BEP

Avec près de 40 spécialités, le brevet d'études professionnelles propose une formation plus générale et plus large que le CAP, dans un domaine d'activité donné.

La majorité des élèves préparent leur BEP en 2 ans après la 3e en lycée professionnel. Les autres, par la voie de l'apprentissage.

Au programme

La formation associe enseignements généraux et enseignements technologiques et professionnels (de 15 heures à 20 heures hebdomadaires selon les spécialités). Le contenu de ces derniers, à la fois théorique et pratique, diffère d'une spécialité à l'autre, mais son organisation est toujours la même. Elle comprend un enseignement commun à plusieurs BEP. Par exemple, du droit, de l'économie, de la comptabilité pour tous les BEP menant à des emplois de bureau. Et un enseignement spécialisé, propre au futur métier. Par exemple, seul le BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie permet d'apprendre la gestion d'un hôtel et les techniques culinaires. En plus de ces cours, s'ajoutent des périodes de formation en entreprise de 3 à 8 semaines.

Et après

Plus de 60 % des titulaires de BEP poursuivent leurs études. Sur 10 élèves titulaires du BEP, 4 poursuivent en bac pro dans la même famille professionnelle ; 2 vont en 1re d'adaptation pour préparer un bac techno. À noter : tous les BEP ne débouchent pas sur un bac pro : c'est le cas du BEP carrières sanitaires et sociales. Pour faciliter l'élaboration de leur projet d'orientation, les élèves doivent connaître les objectifs respectifs du bac pro et du bac techno. Le premier vise une insertion professionnelle rapide. Le second, une poursuite d'études technologiques supérieures de 2 ou 3 ans... voire plus. Autres possibilités : les formations en 1 an après le BEP : mention complémentaire (MC), formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)...

Le CAP

Toujours très appréciées des entreprises, plus de 200 spécialités de certificats d'aptitude professionnelle permettent d'acquérir des techniques pointues pour se former à un métier précis.

Au lycée professionnel ou au centre de formation d'apprentis (CFA), le CAP se prépare en 2 ans après la 3e. C'est l'apprentissage qui continue à former le plus de jeunes à ce niveau. Essentiellement dans les domaines du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure, de la réparation automobile, de l'alimentation...

Au programme

Au programme du CAP et du CAP agricole (CAPA), des enseignements technologiques et professionnels. Ils représentent plus de 60 % de l'emploi du temps hebdomadaire. Auxquels s'ajoutent 12 à 16 semaines (selon les CAP) de formation en entreprise. Pour autant, les matières générales gardent toute leur importance. Avec l'enseignement d'une langue vivante généralisée à tous les CAP et CAPA, sauf dans les CFA. Il ne faut donc pas négliger ces matières pour se donner toutes les chances d'obtenir son diplôme.

Et après

Priorité à l'emploi ! Le CAP garde toute sa valeur dans de nombreux secteurs : bâtiment, alimentation, hôtellerie-restauration, métiers d'art, surveillance et sécurité, services et aide aux personnes... Certaines spécialités peuvent imposer une mobilité géographique. Par ailleurs, il est possible de se spécialiser en préparant, en 1 an après le CAP, une mention complémentaire (MC) ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL). Avec de bons résultats scolaires, aussi bien dans les matières professionnelles que générales, le titulaire d'un CAP peut continuer ses études : brevet professionnel (BP), brevet technique des métiers (BTM), brevet des métiers d'art (BMA)... Ces diplômes se préparent en apprentissage, sauf le BMA préparé surtout en LP. Rares sont les titulaires de CAP qui préparent un bac pro. Seuls les très bons dossiers scolaires sont retenus.



L'ORIENTATION EN CYCLE COURT

Option DP 3h

Le PAM (pré-affectation automatique multi-dossiers)

Page 4

Le PAM (pré-affectation automatique multi-dossiers)

C'est un système informatisé qui a été mis en place afin de faciliter l'orientation, en BEP et en CAP ainsi que dans certaines options de seconde, le nombre de places est limité donc l'éducation nationale a mis au point un programme prenant en compte les notes de 4ème et de 3ème qui sont coefficientées en fonction de l'orientation désirée

Exemple :

un élève demandant une orientation en BEP Secrétariat aura sa moyenne de Français multiplié par 4 alors qu'un élève demandant une orientation en BEP Carrosserie aura sa moyenne de Français multiplié par 2 et cela pour toutes les matières.

D'autre part le comportement de l'élève durant toute sa scolarité de 3ème est évalué au moment du conseil de classe et cette note est ajoutée à la note de l'élève

Toutes les fiches de candidatures sont centralisées au Rectorat, le programme PAM établit un classement pour chaque spécialité dans chaque établissement et on obtient la liste des élèves admis

Étudions le système en prenant l'exemple de deux élèves

Voici le cas de deux élèves, l'élève A et l'élève B qui ont la même moyenne générale mais avec des moyennes différentes dans les matières.

Dans le premier cas les deux élèves demandent une orientation en BEP secrétariat, c'est l'élève A qui sera prioritaire

Dans le deuxième cas les deux élèves demandent une orientation en BEP électronique, c'est l'élève B qui sera prioritaire

A cela se rajoutera la note de comportement sur 20 qui sera la même quelque soit l'orientation demandée

1er Cas

ELEVE A	Fran.	Maths	Lv1	Phys. Chim.	S.V.T	Techno	Art. Plast.	E.P.S	Hist Géo	Moyenne
Moyennes 4eme 3eme	10,5	8	11	9,5	10	11,5	12	12,5	11	10,66
Coef BEP secrétariat	4	3	3			3			2	total
Moyennes coefficientées	42	24	33			34,5			22	155,5

ELEVE B	Fran.	Maths	Lv1	Phys. Chim.	S.V.T	Techno	Art. Plast.	E.P.S	Hist Géo	Moyenne
Moyennes 4eme 3eme	9,5	10,5	8	11	11	12,5	12	11,5	10	10,66
Coef BEP secrétariat	4	3	3			3			2	total
Moyennes coefficientées	38	31,5	24			37,5			20	151

2ème Cas

ELEVE A	Fran.	Maths	Lv1	Phys. Chim.	S.V.T	Techno	Art. Plast.	E.P.S	Hist Géo	Moyenne
Moyennes 4eme 3eme	10,5	8	11	9,5	10	11,5	12	12,5	11	10,66
Coef BEP électronique	3	5	1	4		2				total
Moyennes coefficientées	31,5	40	11	38		23				143,5

ELEVE B	Fran.	Maths	Lv1	Phys. Chim.	S.V.T	Techno	Art. Plast.	E.P.S	Hist Géo	Moyenne
Moyennes 4eme 3eme	9,5	10,5	8	11	11	12,5	12	11,5	10	10,66
Coef BEP électronique	3	5	1	4		2				total
Moyennes coefficientées	28,5	52,5	8	44		25				158



L'ORIENTATION EN CYCLE COURT

Voir Document pdf:
PAM-coefficients2005

Option DP 3h

Les coefficients du PAM 2005 / 2006

Page 5

Voir Document pdf:

PAM-coefficients2005



Une décision d'orientation, cela se prépare dès le premier trimestre de 3e. Car c'est toute l'année qu'il faut mettre à profit (environ 25 semaines de travail) pour s'informer et décider de son orientation.

1er trimestre

L'information sur l'orientation : le moment idéal pour s'informer sur les différents parcours après la 3e et sur leurs débouchés. Mais aussi pour faire un premier point avec ses résultats scolaires, ses goûts et ses centres d'intérêt. Professeur principal, conseiller d'orientation-psychologue, chef d'établissement... peuvent aider. Attention, certaines orientations (hôtellerie, arts...) nécessitent de se renseigner dès janvier pour connaître les conditions d'admission.

2e trimestre

Les intentions d'orientation : Février : l'élève et sa famille indiquent généralement leurs intentions d'orientation en remplissant la fiche de liaison remise par le collège. Mars : le conseil de classe répond en formulant une proposition d'orientation, sur la base des vœux émis par la famille. À cette étape de la procédure d'orientation, les intentions de l'élève et de sa famille et la proposition du conseil de classe ne sont que provisoires. Elles constituent les bases d'un dialogue pour préparer le choix définitif.

3e trimestre

Certaines orientations au Lycée hôtelier et au lycée agricole sont soumises à des tests de sélection dès le début du 3e trimestre. À l'élève et à sa famille de se renseigner le plus tôt possible sur les dates.

Les décisions d'orientation :

Mai :

Choix définitif de la famille (2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP, redoublement...).

Juin :

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation : passage en 2de générale et techno, en 2de BEP, en 1re année de CAP ou redoublement.

Si la proposition du conseil de classe est conforme au choix de l'élève, elle devient décision d'orientation.

Si la proposition du conseil de classe est différente de celle de l'élève et de sa famille :

1/ Le chef d'établissement reçoit la famille et c'est lui qui prend la décision d'orientation.

2/ En cas de désaccord, la famille peut faire appel auprès d'une commission.

Courant mai, la famille remplit la demande d'affectation et indique les établissements souhaités et les sections demandées. Elle peut se faire aider par le professeur principal. Elle est avertie de la décision d'affectation à partir de la fin juin ou début juillet



A LE BEP

Recopier et répondre aux questions suivantes :

A1- Un BEP se prépare en combien de temps ?

A2- Quel est l'horaire hebdomadaire de l'enseignement technologique et professionnel en BEP ?

B LE CAP

Recopier et répondre aux questions suivantes :

B1- Un CAP se prépare en combien de temps ?

B2- En CAP quel est environ le nombre de semaines de stages en entreprise ?

C COMPARONS LE BEP ET LE CAP

Recopier et répondre aux questions suivantes :

C1- En général que fait un élève qui a obtenu son BEP ?

C2- En général que fait un élève qui a obtenu son CAP ?

C3- De ces deux diplômes quel est celui qui est le plus théorique et quel est celui qui est le plus pratique ?

D LE PAM

Recopier et répondre aux questions suivantes :

D1- Qu'est ce que le PAM ?

D2- En vous aidant du cas des deux élèves présentés page 4 et du tableau page 5 complétez le photocopié **PAM-01** qui simule le cas d'un élève demandant 3 orientations différentes

D3- Quelle est, de ces 3 orientations celle qui est la mieux adaptée aux résultats de cet élève ?

D4- Quelle moyenne devrait il améliorer en priorité pour demander une orientation en **BEP Maintenance des Véhicules Particuliers** ?

E LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Recopier et répondre aux questions suivantes :

E1- A quelle période les choix d'orientation deviennent définitifs ?

E2- Quels sont les lycées qui font passer des tests pour certaines options ?

